



Saint-Maximin

Règlement réservations et annulations cantine- Ecole de Saint Maximin

Concernant les commandes de repas:

- Les réservations doivent se faire en priorité sur le portail ArgFamille au prix de 4,20€ au plus tard le mardi soir pour la semaine suivante.

Il est toutefois possible de commander son repas 24 heures avant sur la plate forme ou auprès d'Isabelle Reynaud:

- le lundi avant 11h45 pour le mardi
- les mardi ou mercredi avant 11h45 pour le jeudi
- le jeudi avant 11h45 pour le vendredi
- le vendredi avant 11h45 pour le lundi

- Si une réservation s'ajoute le jour même, le repas de substitution sera alors facturé 8€.

Concernant les annulations de repas:

- L'annulation pourra se faire uniquement la veille avant 11h45 sur la plateforme.

Attention: sauf pour les lundis, l'annulation se fera les vendredis avant 11h45.

- Si l'enfant est absent le jour même, le repas sera dû le 1er jour et les repas suivants pourront être annulés sur la plateforme.

Il est toutefois possible de récupérer le repas de votre enfant contre signature d'une décharge.

Merci de votre compréhension



La commission école de Saint Maximin,
le 20/04/2024